

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 16/02/2025

Le conseil municipal s'est réuni lundi 16 février 2026 sous la présidence d'Hervé CILLARD.

Les votes des comptes de gestions 2025 et comptes administratifs 2025 ont du être reporté au vu d'une panne nationale sur l'application HELIOS qui rencontre de graves difficultés depuis début février 2026.

Vote des taux d'imposition 2026

Le Maire propose de maintenir les taux en vigueur en 2025. Ils restent donc à :

- Taxe foncière (bâti) : **32.45 €**
- Taxe foncière (non bâti) : **36.32 %**
- Taxe sur les résidences secondaires (THRS) et sur les logements vacants (THLV) : 12.05 %

Unanimité

Budgets Primitifs 2026:

Budget ASPL :

Fonctionnement :

Dépenses - Recettes : 87 430.16 €

Budget Commerce :

Fonctionnement :

Dépenses - Recettes : 9 460.80€

Investissement :

Dépenses : 9 100 € - Recettes : 24 131 €

Affectation de résultat : 6 460.80 €

Budget Commune:

Fonctionnement :

Dépenses - Recettes : 498 711.64€

Investissement :

Dépenses - Recettes : 352 250.41 €

Affectation de résultat : 115 250.21 €

Les budgets ASPL, Commerce, Commune ont été adoptés à l'unanimité.

Les projets 2026 :

Voirie 2026 : Lotissements

Matériels : Tables et chaises pour la salle socio, Divers matériel pour la cantine scolaire

Eclairage public : remplacement par des LED sur une partie des points lumineux du centre bourg.4

Panneaux de signalisation divers

Budget CCCAS:

Fonctionnement :

Dépenses - Recettes : 3 749.78 €

Le budget CCAS a été adopté à l'unanimité.